

DEC220793DR06

Décision portant nomination de M. Arthur EBEL, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL7004 intitulée Lumière, nanotechnologies et nanomatériaux.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision **DEC191248DDGDS** du 19/12/2019 portant création de l'équipe de recherche labélisée 7004 intitulée « Lumière, nanotechnologies et nanomatériaux », dont le directeur est M. Christophe COUTEAU ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre-Est;

DECIDE:

Article 1er

M. Arthur EBEL, Ingénieur (non CNRS), est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'équipe de recherche labélisée ERL 7004 à compter du 5 juillet 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre-les-Nancy, le 05/07/2021

Pour le président - directeur général et par délégation, Le directeur d'unité Christophe COUTEAU